

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 FEVRIER 2018**

Délibération : **N° 2018-02-13**
 OBJET : **MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)**
 Nomenclature : **5.3.2**

En exercice : 29 membres

Présents : 26

Pouvoirs : 2

Absents : 1

Votants : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le dix-neuf février deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le neuf février deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Les membres ayant donné un pouvoir :

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membre absent :

Philippe LEBASTARD

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et par délibération n° 2012-04-05 du 22 avril 2014, a été créée, le « Conseil d'administration du Centre Communal D'action Sociale (C.C.A.S.) ».

Considérant la démission de MME Joëlle CHESNAIS, membre de ce conseil d'administration,

Considérant l'installation de M. Christian LEMARCHAND en tant que Conseiller Municipal,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration du Centre Communal D'action Sociale, il est nécessaire de procéder au remplacement de MME Joëlle CHESNAIS au Conseil d'administration du Centre Communal D'action Sociale,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DESIGNER M. Christian LEMARCHAND, membre du « Conseil d'administration du Centre Communal D'action Sociale (C.C.A.S.) » ;

- DE MODIFIER la composition de ce conseil en conséquence et comme suit :

Elisa DRION

Magali LEMASSON

Marie-Madelaine REIGNER

Catherine CADOU

Christian LEMARCHAND

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 février 2018

Le Maire,
Alain ROYER.

